

La fin de la Nouvelle-France au « Fort de Chartres »

Le 10 octobre 1765, Louis SAINT-ANGE de BELLERIVE (1700-1774), capitaine français de l'infanterie de la marine, transmet pacifiquement le commandement du poste appelé Fort de Chartres au capitaine anglais Thomas STERLING. Cet événement marque la fin effective de la souveraineté française sur sa colonie d'Amérique du Nord, en application des traités signés à la fin de la guerre de sept ans : par le traité de Fontainebleau signé le 3 novembre 1762, la France a cédé la Louisiane à l'Espagne ; cette cession est entérinée par le traité de Paris, signé le 10 février 1763, par lequel la France abandonne à la Grande-Bretagne le Canada et la rive orientale du Mississippi.



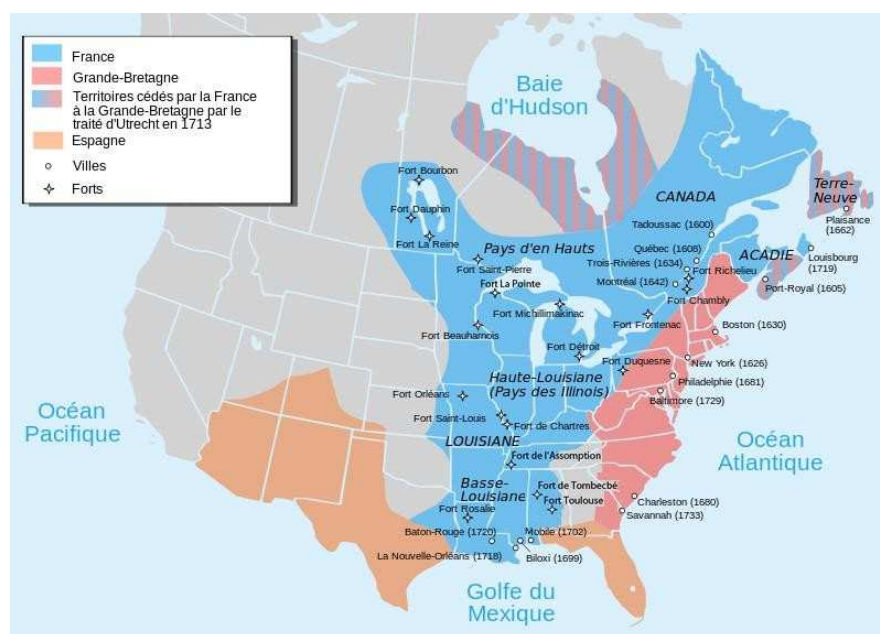
1756.

Le Fort de Chartres a été construit en 1718 sur la rive gauche du Mississippi, sur le territoire de l'actuel Etat américain de l'Illinois, non loin de la confluence Missouri/Mississippi et de la ville de Saint-Louis, cependant située sur la rive droite du fleuve. Fortement endommagé par les crues, il est reconstruit en 1725, toujours en bois, mais moins près des berges. C'est en 1753 qu'il est décidé de le reconstruire une troisième fois, mais en pierre : l'édifice sera achevé en

Bref résumé de l'histoire de la Nouvelle-France

Tout commence en 1534 avec le premier voyage de Jacques CARTIER au Canada. Les Français d'alors ne s'implantent pas véritablement, il faut attendre 1605 avec la création de Port-Royal en Acadie, et la fondation de Québec en 1608, pour voir les premières installations de colons. Le Cardinal de RICHELIEU encouragea les départs vers ces territoires lointains.

Des explorateurs intrépides partirent ensuite vers l'est pour conquérir de nouvelles terres, au-delà des grands lacs. On retiendra particulièrement l'expédition de Louis JOLLIET, accompagné du Jésuite Jacques MARQUETTE, qui partit en 1672 à la découverte du Mississippi. Il l'atteignit le 15 juin 1673. Il va pousser plus loin, jusqu'à l'embouchure du Missouri, puis de l'Ohio : il a parcouru plus de 2000 km, mais les tribus indiennes commençant à manifester une certaine hostilité, il décide de rentrer. Il revient à Montréal au début de l'été 1674, non sans avoir construit en chemin quelques forts qui seront autant de jalons pour d'autres.



Le flambeau est repris en 1678 par René CAVELIER de LA SALLE qui commence un périple en étant le premier à naviguer sur les grands lacs (Érié, Huron, Michigan). En 1682, il descend le Mississippi jusqu'à son embouchure dans le golfe du Mexique. Le 9 avril de cette année-là, il prend possession de ces vastes territoires au nom de la France et les baptise du nom de Louisiane, en hommage au roi Louis XIV. Celui-ci lui

accorde son soutien et lui donne le titre de gouverneur. Il sera assassiné par ses propres hommes le 19 mars 1687, à l'occasion d'une mutinerie, au nord-est du Texas.

Il faudra attendre 1718 pour que soit fondée la ville de La Nouvelle-Orléans (en l'honneur du duc d'Orléans, régent de France), qui deviendra capitale de la Louisiane en 1722.

La guerre de sept ans commence en 1756 en Europe, mais le conflit entre l'Angleterre et la France débute dès 1754 sur le continent américain, où chaque pays bénéficie du soutien de ses alliés amérindiens traditionnels (Iroquois pour les Anglais, Hurons et Abénaquis pour les Français) ; des milices « américaines » sont aussi aux côtés des Anglais. On a coutume de considérer que cette guerre préfigure les futures guerres mondiales, car elle oppose deux alliances regroupant plusieurs États, elle se déroule simultanément sur plusieurs continents, avec des théâtres d'opérations multiples. C'est dans ce contexte que les troupes françaises d'Amérique seront défaites le 13 septembre 1759 à la bataille des plaines d'Abraham (au cours de laquelle sera tué le marquis de MONTCALM, commandant de ces troupes), ce qui entraînera la perte de Québec le lendemain. Malgré l'éclatante victoire à la bataille de Sainte-Foye le 28 avril 1760, les Français ne purent empêcher la prise de Montréal le 8 septembre 1760.

Sur le terrain, c'est cette capitulation qui marque la fin des opérations, même s'il faudra attendre 3 ans la signature des traités qui officialiseront la fin de la Nouvelle-France.

Quelques remarques

La fin de la Nouvelle-France ne met pas un terme à la présence française aux Amériques : d'une part, la France reste présente au centre dans les îles antillaises et au sud en Guyane ; d'autre part, au nord et malgré des vicissitudes, elle conserve la pleine souveraineté sur l'archipel de St Pierre-et-Miquelon, définitivement après la restauration de la royauté sous Louis XVIII.

En 1776, soit 13 ans seulement après la signature du traité de Paris, la population des « 13 colonies », qui avait fourni des milices aux côtés des troupes britanniques pour se battre contre les Français, réclame son indépendance et entre en guerre contre la couronne d'Angleterre. Cette guerre qui débouchera sur la naissance des États-Unis d'Amérique en 1783 voit la France de Louis XVI soutenir les insurgés contre les « tuniques rouges ». Cette alliance franco-américaine sera décisive lors de la bataille qui scella la défaite britannique : à Yorktown (Virginie), du 28 septembre au 19 octobre 1781, les 8 000 hommes de l'armée continentale américaine, sous les ordres du Général en chef George WASHINGTON (et qui comprend la brigade du marquis de LAFAYETTE), et les 6 000 hommes du corps expéditionnaire français commandé par le comte de ROCHAMBEAU obtiennent la reddition des 7 500 hommes de Lord Charles CORNWALLIS, tandis que la flotte française de l'amiral François de GRASSE, vainqueur de la bataille navale de la baie de Chesapeake, assure le blocus du port.



Le 13 mai 1783, George WASHINGTON crée une association patriotique héréditaire appelée *société des Cincinnati* qui fédère les 13 sociétés des 13 colonies fondatrices et la société des Cincinnati de France : cette dernière, toujours bien vivante aujourd'hui, regroupe les descendants des officiers ayant participé à la guerre d'indépendance. Le nom de la société fait référence au général romain Cincinnatus qui, après avoir conduit les légions à la victoire (V^e siècle avant J-C), repartit cultiver ses terres en refusant les honneurs qu'on lui proposait.

Bien que cédée aux Espagnols par le traité de Paris, la Louisiane à l'ouest du Mississippi redevint française à 2 reprises :

- En 1768-69, les Louisianais se révoltent contre le gouverneur espagnol et hissent le drapeau français, cet épisode est connu sous le nom de « rébellion de La Nouvelle-Orléans ». Sollicité, le roi Louis XV refuse d'apporter son soutien aux rebelles qui rentrent dans le rang sans combattre, un an après leur soulèvement ; cinq anciens chefs conjurés seront cependant arrêtés et condamnés par la justice espagnole, puis fusillés le 25 octobre 1769.

- Signé en secret le 1^{er} octobre 1800, le traité de San Ildefonso prévoit la rétrocession par l'Espagne à la France de la Louisiane occidentale. Le roi d'Espagne officialise cette rétrocession le 18 janvier 1803, mais Napoléon BONAPARTE, alors 1^{er} consul, décide de vendre cet immense territoire aux jeunes États-Unis. Cette vente est entérinée le 20 décembre 1803 à La Nouvelle-Orléans, elle fera l'objet d'une cérémonie officielle, dite « journée des 3 drapeaux » (espagnol, français et américain), le 10 mars 1804 à Saint-Louis, capitale de Haute-Louisiane (dans l'État actuel du Missouri).

Il est important de noter que les Canadiens français considèrent souvent la France avec beaucoup d'amertume, voire pour certains avec hostilité. Ils estiment en effet avoir été abandonnés sans état d'âme par la mère-patrie. De fait, si l'on fait abstraction de Louis XIII (sans doute influencé par RICHELIEU), les souverains français ont rarement montré un grand intérêt pour leurs colonies américaines ; leurs priorités politiques allaient aux affaires en Europe.

Le duc Étienne-François de CHOISEUL, qui fut un véritable Premier ministre de Louis XV de 1758 à 1770, tient une place particulière dans le ressentiment canadien. Il faut dire que c'était lui qui était aux affaires à Paris pendant la guerre de sept ans qui provoqua l'abandon de la Nouvelle-France. Notons cependant avec intérêt ce que l'on peut lire à propos du marquis de MONTCALM dans le dictionnaire biographique du Canada (voir le lien dans les références à la fin de cet article) : on y dit qu'il envoyait à Paris des comptes rendus et des rapports très critiques vis-à-vis du gouverneur général, le marquis Pierre de VAUDREUIL (officier de l'infanterie de la marine à l'origine), très condescendants vis-à-vis des Français nés au Canada et de leurs compétences (notamment militaires), passablement pessimistes quant à l'avenir de la Nouvelle-France. Il n'est pas impossible que ces écrits aient défavorablement impressionné le roi et ses ministres, au point de leur faire apparaître la colonie plus comme un fardeau que comme un atout pour le destin du royaume. Si l'on ajoute qu'on le tient pour totalement responsable de la défaite aux plaines d'Abraham et de la perte de Québec qui s'ensuivit, le personnage n'entre probablement pas dans le panthéon des Canadiens français !

Michel AVELANGE
Janvier 2016

Références

http://www.biographi.ca/fr/bio/groston_de_saint_ange_et_de_bellerive_louis_4F.html
https://fr.wikipedia.org/wiki/Louis_Groston_de_Bellerive_de_Saint_Ange
https://fr.wikipedia.org/wiki/Fort_de_Chartres
https://fr.wikipedia.org/wiki/Louisiane_%28Nouvelle-France%29
http://www.biographi.ca/fr/bio/jolliet_louis_1F.html
http://www.biographi.ca/fr/bio/cavelier_de_la_salle_rene_robert_1F.html
<https://fr.wikipedia.org/wiki/Nouvelle-France>
https://fr.wikipedia.org/wiki/Mississippi_%28fleuve%29#/media/File:Mississippi_River_map.png
<https://intranet.merici.ca/fileadmin/intranet/infotours/cartes/usa.html>
https://fr.wikipedia.org/wiki/Soci%C3%A9t%C3%A9_des_Cincinnati
http://www.biographi.ca/fr/bio/montcalm_louis_joseph_de_3F.html
https://fr.wikipedia.org/wiki/Bataille_de_Yorktown

